



liquidation d'indivision

Par **yakonoga**, le **30/07/2016** à **16:28**

Bonjour,

Divorcée depuis 10 ans, le domicile conjugal était occupé par mon ex-mari (bien commun). Notre villa vient de se vendre. Nous étions mariés sous le régime de la séparation des biens. Concernant le partage pouvez-vous m'indiquer ce que nous devons respectivement l'un à l'autre si oublié dans liste ci dessous:

MR à ME: 10 ans d'indemnités d'occupation (divisé par 2)

ME à MR:- " " de taxes foncières(avec déduction des taxes ordures ménagères)divisé par 2

- 10 ans d'assurances maison??? (à diviser par 2)

- 10 ans de mensualités de crédit (déduction des intérêts et des allocations logement perçues par Mr) divisé par 2???

Concernant le paiement du prêt, Monsieur ne le payait plus depuis 2 ans (dossier de surendettement recevable par la Commission de surendettement). De ce fait, pendant ces 2 ans, je ne devrais rien lui devoir? Qu'en est t il???

- les travaux effectués:

Mr fournit des tickets de caisse et non des factures de travaux, sont-ils recevables?

Un véhicule (acheté avec le compte commun) qu'il a gardé, qu'en est t il?

Cordialement